

Le Rochvillois



15 octobre au 15 novembre 2020

JOYEUSE HALLOWEEN

	Avis public / Résumé des séances du conseil	Page	2
	Médiathèque Élise-Courville	Page	7
	ITMAV	Page	8
	Loisirs	Page	9
	Maison des jeunes	Page	10
SOFT CONTRACTOR OF THE PARTY OF	La Fabrique	Page	11
	L'AFEAS	Page	12
	Faucon vous en parle!	Page	13
	Sarca	Page	14
	Messages	Page	15
	Cooptel	Page	20
	Nos annonceurs	Page	21
	Vaccination: détails au	verso	<u>du</u>
	calendrier		

L'Halloween se déplace chez toi! Détails page 9



Avis public | Procès-verbal

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le conseil lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2020.

Nature et effets:

La demande consiste à permettre de régulariser la situation existante du bâtiment principal, soit :

 l'implantation d'une unité de climatisation en cours avant secondaire, ce qui contrevient à l'article 6.3 du règlement de zonage.

Identification du site concerné:

1305, rue Roy Saint-Jude Lot numéro 5 241 716

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil en se présentant le 2 novembre 2020 à 20h00 au centre communautaire sis au 930, rue du Centre à Saint-Jude.

DONNÉ À SAINT-JUDE, CE 6 OCTOBRE 2020.

La directrice générale Nancy Carvalho Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 2 novembre 2020 à 20h00.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 8 septembre 2020 à 20h05 au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude et à laquelle sont présents:

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE AOÛT		
salaires nets	20 223.46 \$	
comptes du mois déjà payés	92 385.44 \$	
comptes du mois à payer	111 366.49 \$	
SOUS-TOTAL	223 975.39 \$	

Appels des pompiers: Aucun appel

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

D'AUTORISER les transferts de fonds;

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



AVISEURS LÉGAUX - MANDAT GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité en services juridiques divers ;

CONSIDÉRANT QUE bien que la municipalité ait adhéré aux services juridiques de la MRC des Maskoutains, certains services ne sont pas dispensés dans le cadre de cette adhésion ;

CONSIDÉRANT QU'il peut être nécessaire de pouvoir consulter des procureurs indépendants dans certains dossiers notamment les dossiers judiciarisés :

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet *Cain Lamarre* au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021, le tout selon l'offre formulée le 17 août 2020:

DE RETENIR les termes de l'option 1, soit une banque de 15 heures à taux réduit pour un montant annuel de 2 475\$, frais de services et administratifs de 5% en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FONDS DE ROULEMENT - REMBOURSEMENT

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 14 000.95\$ pour l'achat d'une lame frontale réversible pour le camion à neige en décembre 2014;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 42 402.34\$ pour l'achat d'un camion utilitaire pour le service de sécurité incendie de Saint-Jude en janvier 2019;

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 14 955.47\$ pour l'achat d'une lame frontale réversible de 12 pieds en février 2020 :

CONSIDÉRANT l'emprunt au fonds de roulement d'un montant de 29 134\$ pour l'achat d'un tracteur John Deere en août 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU DE REMBOURSER le fonds de roulement d'une somme de 20 098.54\$ représentant :

5e versement	Achat d'une lame à neige	2 800.19\$
2e versement	Achat d'un camion utilitaire incendie 8 480.46	
1 ^{er} versement Achat d'une lame à neige 2020 2 9		2 991.09\$
1 ^{er} versement	Achat d'un tracteur John Deere	5 826,80\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - PROGRAMME D'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DES POMPIERS -</u> AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE chaque année, le service de sécurité incendie doit procéder à l'entretien des habits de combat des membres du service :

CONSIDÉRANT l'offre recue de Isotech Instrumentation Inc.:

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU DE MANDATER Isotech Instrumentation Inc. pour procéder à l'entretien des équipements de protection personnels des pompiers du Service de Sécurité incendie de Saint-Jude selon les termes de l'entente, pour un montant préautorisé maximal de 100 \$ par ensemble, plus les taxes applicables.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 650 "vêtements et accessoires - pompiers".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ASSOCIATION DES POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINT-JUDE - VERSEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE

Sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU DE VERSER la somme de 2 100\$ à l'Association des pompiers volontaires de Saint-Jude, soit 100\$ par pompier;

D'INFORMER l'Association des pompiers volontaires de Saint-Jude que le mode d'attribution de la cotisation sera modifié pour l'année 2021 et qu'il sera basé selon le taux de participation des pompiers aux diverses activités du Service de sécurité incendie, le tout conformément aux statistiques provenant des feuilles de temps.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 494 «pompiers – cotisations».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE - DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR CAMIONS À BENNES BASCULANTES - AUTORISATION

CONSIDÉRANT l'obligation d'ajouter un équipement aux camions, aux remorques et aux semi-remorques à benne basculante conformément au Règlement sur les dispositifs de sécurité de bennes basculantes ;



CONSIDÉRANT QUE le camion six roues (Sterling) et le camion dix roues (Kenworth) sont visés par cette obligation ;

CONSIDÉRANT QUE pour se conformer à cette nouvelle obligation entrée en vigueur le 1 er septembre 2020, la commande de ces dispositifs de sécurité a déjà été effectuée;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE RATIFIER la commande des dispositifs de sécurité;

D'AUTORISER l'achat et l'installation de ces dispositifs auprès du Garage Morin et frères inc. pour un montant de 916,69\$ taxes en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 528-2020 RELATIF AUX LIMITES DE VITESSE

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Annick Corbeil, qu'à une séance ultérieure, un règlement visant à abroger le règlement numéro 379-2001 de la Municipalité de Saint-Jude concernant la détermination des limites de vitesse sur le réseau routier sera adopté. L'adoption de ce nouveau règlement a pour objet de venir modifier les limites de vitesse en les diminuant dans les zones problématiques pour la sécurité des usagers, notamment le périmètre urbain.

Le projet de règlement sera déposé lors d'une séance ultérieure. Le règlement sera également adopté lors d'une séance ultérieure au dépôt du projet de règlement.

<u>DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL CONSTRUCTION CHOBIN INC. – PROLONGEMENT DE LA RUE ROY – RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES</u>

CONSIDÉRANT QUE Construction Chobin a implanté un développement résidentiel dans le prolongement de la rue Ménard et sur la rue Roy;

CONSIDÉRANT QUE, en vertu d'une entente signée le 29 octobre 2014 dans le cadre des règlements 438-1-2014 et 438-2006 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux, le promoteur est responsable de l'exécution des travaux d'infrastructures de rue;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2014-10-249, le conseil a approuvé les plans les plans et devis révisés tels que présentés par la firme de génie-conseil F. Bernard experts-conseil au nom des promoteurs Construction Chobin inc.;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a soumis à la municipalité une requête pour l'acceptation définitive des travaux, conformément à l'article 19 de l'entente signée et approuvée par les résolutions numéro 2014-10-250 et numéro 2014-11-290 ;

CONSIDÉRANT la liste de déficience et de travaux à compléter rédigée suite à la visite d'inspection du 6 juillet 2018;

CONSIDÉRANT QUE dans le courriel daté du 8 septembre 2020, la firme de génie-conseil F. Bernard experts-conseil, agissant au nom des promoteurs, ont confirmé que les déficiences ont été corrigées;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE PROCÉDER à l'acceptation définitive des travaux;

D'AUTORISER la directrice, madame Nancy Carvalho, à signer le certificat d'acceptation définitive des travaux du prolongement de la rue Roy pour et au nom de la municipalité;

DE PROCÉDER à l'achat du lot numéro 6 058 012, de même que les infrastructures construites ainsi que l'assiette de la rue, le tout conformément à l'article 23 de l'entente signée le 29 octobre 2014;

DE MANDATER Me Marie-Hélène Archambault, notaire, pour procéder à la transaction de transfert de propriété, pour un montant de 700\$. Les coûts relatifs à la transaction sont à la charge de la Municipalité, conformément à l'article 24 de ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2020 - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE l'édition 2020 de "La Semaine québécoise de réduction des déchets" se déroulera cette année du 17 au 25 octobre; CONSIDÉRANT QUE la *Municipalité de Saint-Jude* juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyé par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la *Municipalité de Saint-Jude* proclame la semaine du 17 au 25 octobre 2020 "La Semaine québécoise de réduction des déchets".

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>LOT NUMÉRO 2 709 180 – M. CAMILLE DUSSAULT ET MME VALÉRIE DEILGAT - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – AVIS PUBLIC</u>

Le Rochvillois - Octobre 2020

Page 4



CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Mme Valérie Deilgat et M. Camille Dussault, à l'effet de permettre une dérogation sur le lot 2 709 180 situé au 929 rue Cusson, soit :

de permettre de régulariser la marge de recul latérale d'un bâtiment accessoire installé à 0,87 m de la ligne latérale de propriété.
 La marge de recul minimale autorisée avant l'entrée en vigueur du règlement actuel était de 1.0 m. Présentement, le règlement 434-2006 et ses amendements stipulent qu'un bâtiment accessoire doit être implanté à une distance de 2 mètres de toute ligne latérale de propriété minimalement.

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme procédera à l'étude du dossier et en fera recommandation au conseil;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU DE PUBLIER un avis dans le journal municipal *Le Rochvillois*, édition du 15 septembre 2020 et d'afficher aux deux endroits habituels afin d'inviter les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure ;

QUE le conseil statue sur la demande lors de la séance du 5 octobre prochain et ce, tel que la procédure prévue au règlement numéro 263-93.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BERNARD - PRÉSENTATION D'UN PROJET

CONSIDÉRANT QU'un projet de développement résidentiel situé sur la rue Bernard a été présenté aux membres du conseil par Laro Capital Immobilier Inc., promoteur de ce projet;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un développement résidentiel composé de 24 maisons unifamiliales détachées et 2 maisons bifamiliales jumelées;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation pour un plan d'aménagement d'ensemble situé dans la zone 109-ZP, soit la rue Bernard, requiert l'évaluation du comité consultatif en urbanisme, le tout conformément au règlement numéro 512-2017 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble;

CONSIDERANT QUE le comité consultatif s'est rencontré le 8 août 2020 pour étudier la demande et soumettre leurs recommandations aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'avis du Comité à l'effet d'approuver les plans soumis, mais en émettant certaines recommandations :

- demander l'ajout de réducteurs de vitesse;
- demander des précisions sur l'éclairage des voies publiques;
- un plan de gestion des eaux pluviales qui tient compte des normes environnementales actuelles;
- demander au promoteur de clarifier les critères qui seront utilisés pour l'évaluation des résidences qui seront autorisées dans le développement.

CONSIDÉRANT QUE les représentants de Laro Capital Immobilier Inc. se sont présentés séance tenante pour clarifier les points soulevés par le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents se disent satisfaits des précisions apportées, principalement au niveau des critères relatifs aux résidences;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal approuve les plans soumis avec les conditions suivantes :

- le respect des critères présentés séance tenante pour l'évaluation des résidences qui seront autorisées et construites dans ce développement;
- le respect des exigences qui seront édictées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la gestion des eaux de surface.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROJET D'EMBELLISSEMENT DU TERRAIN DE BASEBALL - SIGNATURE - AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE un accroissement de la popularité de la pratique du baseball depuis les dernières années;

CONSIDÉRANT QU'en plus de la ligue adulte qui opère chaque mardi d'été depuis plusieurs années, des citoyens bénévoles ont approché le comité des loisirs afin de relancer le baseball junior dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le groupe test de 8 jeunes en 2019 a atteint en 2020 plus de 50 participants âgés entre 4 et 12 ans et provenant des municipalités des Quatre-Vents ;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement actuel ne répond plus aux critères de sécurité ;

CONSIDÉRANT la présentation des besoins relatifs à ce projet qui a été faite aux membres du conseil par M. Maxime Girard, coordonnateur en loisirs ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,



IL EST RÉSOLU AUTORISER le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme du Fonds de développement rural; et

AUTORISER Nancy Carvalho, directrice générale, à signer tout document relatif au projet « Embellissement du terrain de baseball », et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

<u>JOURNÉE INTERNATIONALE DES AÎNÉS – 1^{ER} OCTOBRE 2020 – PROCLAMATION</u>
CONSIDÉRANT QUE l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) a désigné le 1^{er} octobre comme la Journée internationale des personnes âgées :

CONSIDÉRANT QU'en vue du 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Journée internationale des personnes âgées veut réaffirmer son engagement dans la promotion de la pleine et égale jouissance des droits et des libertés fondamentales par celles-ci :

CONSIDÉRANT QUE le thème de cette année est "Les aînés, moteur de nos communautés ";

CONSIDÉRANT QUE cette journée veut démontrer le rôle crucial des aînés à travers le monde et reconnaître leur contribution au développement de la société et attirer l'attention sur le phénomène démographique, qu'est le vieillissement de la population ;

CONSIDÉRANT le Plan d'action de la Politique des aînés de la MRC des Maskoutains auquel la Municipalité de Saint-Jude a adhéré est de valoriser les aînés et de souligner les évènements les concernant ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de sensibiliser la population à cette réalité et à la contribution des aînés dans nos milieux de vie ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet.

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU DE PROCLAMER la journée du 1er octobre 2020 comme étant la Journée internationale des aînés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES – AUTORISATION DE DÉPENSER

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, la Municipalité de Saint-Jude a déposé un projet intitulé Mise aux normes et embellissement du parc municipal :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a recu la confirmation de l'octroi d'une aide financière maximale de 17 475.25\$:

CONSIDÉRANT l'ébauche de budget préparée par M. Maxime Girard et présentée aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU D'AUTORISER la directrice générale à dépenser pour le projet intitulé « mise aux normes et embellissement du parc municipal » jusqu'à un maximum de 20 776.21\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 «Entretien et réparation – Parc» en s'appropriant les fonds nécessaires au Fonds pour parcs et terrains de jeu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CCCPEM - PROJET LES MASKOUTAINS VERS LA BIODIVERSITÉ FRUITIÈRE - DEMANDE D'APPUI

Considérant que le CCCPEM (Comité des citoyens et citoyennes pour la protection de l'environnement maskoutain) est un organisme à but non lucratif qui, par l'entremise de ses différents services, cherche à promouvoir les activités culturelles et sociales en lien avec l'environnement et l'agriculture ;

Considérant que le CCCPEM invite la municipalité de Saint-Jude à appuyer et à participer à son projet de forêt nourricière;

Considérant que le CCCPEM met sur pied des projets d'agriculture urbaine et d'environnement afin de développer des initiatives permettant une transition vers une meilleure qualité de vie au quotidien et le développement de la sécurité alimentaire ;

Considérant que le projet Les Maskoutains vers la biodiversité fruitière permettrait de mobiliser, avec l'aide d'un chargé de projet, la Municipalité, les citoyens et les organismes afin de créer des projets à l'image de Saint-Jude qui ont les objectifs suivants :

- Nourrir la population par des aliments frais et produit localement et valoriser l'autonomie alimentaire
- Faire connaître aux citoyens différents végétaux comestibles
- Promouvoir les saines habitudes de vie
- Favoriser l'implication sociale et l'entraide communautaire
- Sensibiliser les citoyens à la protection de l'environnement et à l'importance de la biodiversité

Considérant que la municipalité de Saint-Jude souhaite devenir l'hôte de projets environnementaux, communautaires et rassembleurs qui vont au-delà de l'âge, des connaissances, des moyens financiers et des origines ;

Considérant que le CCCPEM présente une demande d'aide financière au Fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER la demande du CCCPEM auprès du fonds de développement rural de la MRC des Maskoutains.

D'ADHÉRER au projet Les Maskoutains vers la biodiversité fruitière du Comité de citoyens et citoyennes de la protection de l'environnement maskoutain (CCCPEM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



Médiathèque Élise-Courville



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL

Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque http://bec.daphnis.opalsinfo.net

Nous vous remercions de votre participation à notre sondage!!!

La gagnante est **Geneviève Lessard** qui se mérite un livre de son choix d'une valeur maximale de 40.00\$

Nos auteurs québécois ou canadiens

- Rue principale v.3 (Rosette Laberge)
- **Dans son ombre** (Chrystine Brouillet)
- **Rage de sucre** (Mikaël Archambault)
- **J'ai choisi janvier** (Nathalie Roy)
- **Au cœur de la vallée v.1** (Madeleine St-Georges)
- Territoires inconnus (Patrice Godin)
- **Les jolis deuils v.1** (Marjolaine Bouchard)
- . **Dans les yeux de Laurence** (Francine Laviolette)
- . **Marie-Camille v.1** (France Lorrain)
- . La malédiction des Dragensblöt v.5 (Anne Robillard)
- . L'improbable voyage d'Audrey Mercier v.1 (Sandra Verilli)
- . **Demain Maybe v.1** (Anick Claveau)



Et les autres titres disponibles...

- □ *L'archipel des larmes* (Camilla Grebe)
- □ *Les rêves de mon père* (Barack Obama)
- □ *Le signal* (Maxime Chattam)

- □ **Juste derrière moi** (Lisa Gardner)
- □ **Freeman** (Roy Braverman)
- □ **À charge de revanche** (Sophie Kinsella)
- Ce virus qui rend fou (Bernard-Henri Lévy)
 - L'amour harcelant (Elena Ferrante)

Jeunes lecteurs

Fanny Cloutier où l'année des grandes vérités

Celle de trop

Bine v.10 2e partie

Les légendaires saga 1

Méga toon; Ma nouvelle amie

Enfants

La créature marine

Cherche et trouve le robot dans l'espace

Jeux Royaux

C'est l'Halloween

Monsieur Madame aiment la planète

Les dragouilles v.9

DVD: Antigone de Sophie Derapse - La purge de James Demonaco - Rien qu's'une gosse de Dominic Paquet- On the case! -







Santé et Services sociaux

Québec * *



GROUPE DU SERVICE ITMAV - MONTÉRÉGIE-EST

Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (ITMAV) est un programme s'adressant aux personnes de **50 ans et plus** vivant des situations difficiles. Notre priorité est le maintien à domicile dans votre milieu de vie afin d'y demeurer le plus longtemps possible.

Services offerts:

- 1) une écoute attentive pour identifier vos besoins;
- 2) un accompagnement personnalisé à court terme;
- 3) des solutions envisagées avec vous;
- 4) un suivi vigilant tout au long de la démarche.

ITMAV est une équipe composée d'une intervenante de milieu rural expérimentée et formée en relation d'aide travaillant étroitement avec des sentinelles résidant dans chaque municipalité desservie (Saint-Barnabé-Sud, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Simon, La Présentation). Le service est **également** offert aux municipalités avoisinantes. Gratuit et confidentiel.

Nous sommes là pour vous ! 450 418-7009 poste 2912 ou cguevin@itmav.com

Assistance aux personnes âgées: cuisine et entretien ménager

JE CUISINE À DOMICILE : À la recherche d'une personne aimant cuisiner des repas maison, <u>chez</u> personnes âgées des municipalités mentionnées ci-haut, un ou deux jours semaine, avec salaire.

LE SERVICE PAIR POUR LES AÎNÉS

Le service PAIR est un service d'appel téléphonique afin de rassurer des personnes qui sont en perte d'autonomie. Ils téléphonent chez la personne inscrite afin de vérifier comment cette personne se porte. Dans le cas d'une non-réponse, ils lancent une alerte et prennent ainsi en charge la personne. Ce service se veut une présence rassurante, non seulement pour la personne bénéficiaire, mais aussi pour les membres de sa famille qui ne peuvent être constamment auprès de celle-ci. Il permet une tranquillité d'esprit pour les proches aidants. De plus, c'est sécurisant de savoir qu'un appel sera effectué auprès d'un proche afin de vérifier son état de santé.

En plus d'être gratuit, il permet aux aînés du Québec de demeurer en toute quiétude chez eux, et ce, le plus longtemps possible.

N'attendez surtout pas d'en avoir besoin pour vous abonner. Faites-le à titre préventif, même si tout va bien. Il suffit d'un appel pour vous renseigner. Consultez le site Internet www.programmepair.com pour trouver les coordonnées d'une agence ou pour obtenir plus d'informations sur le programme. Communiquez au: 1-877-997-PAIR (7247).

Loisirs

HALLOWEEN 2020

À Saint-Jude cette année, c'est l'Halloween qui se déplace chez toi!

Afin de respecter les recommandations gouvernementales et limiter les déplacements, le comité des Loisirs offre la livraison de bonbons à la maison.

Le 31 octobre prochain:

- Décore ta maison
- Déguise-toi avec ta famille
- Reste à la maison entre 15h00 et 17h00

Le comité des Loisirs se rendra chez toi pour te livrer des bonbons et prendre une photo de vos déguisements!

<u>Pour les parents</u>: envoyez-nous vos adresses pendant le mois d'octobre au <u>sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca</u> pour s'assurer que nos équipes vous livrent des bonbons.





La Maison des jeunes

Nouvel horaire Octobre

LUNDI 15h00 à 18h00	JEUDI 15h00 À 18h00 Si vendredi pédago: 18h à 21h	VENDREDI 15h00 À 21h00	SAMEDI 13h00 À 17h00	DIMANCHE 13h00 à 17h00
Apprendre, c'est trippant!	Apprendre, c'est trippant! Libre	Activité de cuisine ou libre	Activité planifiée	Activité planifiée et sortie

Transport fourni en tout temps sur appel - Pour information (450) 250-2488 #4

Nous vous invitons à répondre à notre grand sondage sur vos intérêts s'adressant aux parents et aux adolescents sur notre site WEB.

400\$ en PRIX À GAGNER → mdj4vents.wordpress.com ←

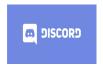
Tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi!







https://www.twitch.tv /onmyflyinggiraffe



http://discord.gg /C4SmaXT



https://www.facebook.com/Mai son-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/



La Maison des Jeunes est à la recherche de la perle rare qui voudrait rejoindre son équipe de travail.

Mandat: animer et préparer des activités par et pour les jeunes de 10 à 17 ans qui fréquentent le milieu et offrir du support aux jeunes dans le cadre des projets qui sont déjà en place.

Qualifications requises: étude niveau collégial, permis de conduire un atout, connaissance des Maisons de Jeunes, motivation à travailler en équipe, sens des responsabilités, sens de l'humour et créativité.

Offre: 10 hrs / semaine

Salaire selon expérience, envoie ton CV au mdj4vents@hotmail.com

Présentation du plan d'action et AGA le 15 octobre 18h30 en ZOOM

https://us02web.zoom.us/j/83686436730?pwd=OFIsVURIdDFXOGtIR0RmSUZzMFhhdz09

1426, rue Saint-Pierre, Saint-Jude 450-250-2488



La Fabrique

CAPITATION (DÎME) 2020 UN SIMPLE RAPPEL!

Aux paroissiens(nes) de Saint-Jude,

Nous tenons à remercier tous les paroissiens(nes) qui ont acquitté leur dîme pour l'année 2020 en plus de souscrire des messes pour leurs familles défuntes et qui ont profité de l'occasion pour faire un don à leur Fabrique. Pour ceux et celles qui le désirent, il est encore temps d'acquitter votre dîme annuelle, et ce, d'ici le 31 décembre 2020.

La dîme annuelle est de 65.00 \$ par paroissien(ne) et le coût pour une messe est de 15.00 \$.

En raison de la COVID-19, les activités de financements furent annulées ce qui constitue un manque à gagner important pour votre Fabrique. Nous faisons appel à votre générosité en souscrivant un don à votre Fabrique, car l'hiver ne prendra pas de congé et les coûts de chauffage seront au rendez-vous.

Vous recevrez un reçu en janvier 2021 pour un don de 10.00 \$ et plus.

Vous pouvez acheminer votre contribution à : Fabrique Saint-Jude au 931 rue St-Édouard, St-Jude, Québec, JOH 1PO

René Bourgault, président







INFORMATIONS

Le comité exécutif de l'Afeas a proposé une modification temporaire aux statuts et règlements de l'Afeas à l'effet de reporter exceptionnellement la tenue des AGA (assemblées générales annuelles).

Pour les Afeas locales, la tenue des AGA, habituellement en juin, ce fut reporté au 10 septembre et pour les Afeas régionales, le report fut au 1er octobre et pour le provincial, l'AGA devait se tenir au mois d'août, ce sera le 14 novembre 2020.

Le congrès provincial qui devait avoir lieu au mois d'août à Sherbrooke a été annulé.

Le tirage dont le coût des billets était de 20.00 \$, celui-ci se tiendra le 12 novembre 2020 au siège social de l'Afeas à Québec.

Nos sacs réutilisables seront utiles dans les marchés d'alimentation à partir du 1^{er} octobre.

En raison de la COVID-19, nous devons reporter nos activités femmes d'ici.

ATTITUDES

Une tête en santé est faite de mille gestes quotidiens que nous pouvons faire et mille attitudes que nous pouvons avoir. Avoir une attitude positive peut se faire à n'importe quel stage de notre vie.

En ce temps de confinements en raison de la COVID-19, cela nous amène à s'adapter à une des situations moins agréables et stressantes.

À PARTAGER AVEC VOUS

Il n'est jamais trop tard pour corriger une ou des attitudes qui nous nuisent, en faisant l'inventaire de nos états d'âme. Voici ce petit questionnement qui peut nous aider à notre mieux-être.

- Qu'est-ce qui m'a dérangé hier?
- Qu'est-ce qui m'agace dans la journée qui commence?
- Qu'est-ce que je pourrais faire pour me sentir mieux?

Nous vous souhaitons un bel automne et espérons pouvoir se rencontrer bientôt!

Comité de l'Afeas.



Faucon vous en parles

C'est l'Halloween à Chouette à voir!



PRENEZ NOTE QUE L'ACTIVITÉ AURA LIEU SI LA SITUATION DE LA PANDÉMIE LE PERMET

L'équipe de *Chouette à voir!* vous invite à sa journée spéciale de l'Halloween qui aura lieu le **samedi 31 octobre** (remis au dimanche 1^{er} novembre en cas de pluie). Nous serons ouverts **de 9 h à 16 h**. Venez vêtus de votre plus beau costume!

Activités de la journée

Nos animatrices et nos bénévoles vous accueilleront vêtus de leurs plus effroyables déguisements accompagnés d'oiseaux de proie ambassadeurs. Pour vous mettre dans l'ambiance pendant la journée, nous avons prévu des activités spéciales pour l'Halloween.

Au programme:

- Présentations d'oiseaux de proie, à 11 h et à 14 h
- Bonbons et activités thématiques pour les enfants
- Sentiers pédestres aménagés en pleine nature
- Accès aux volières extérieures et au complexe de réhabilitation
- Remise en liberté d'oiseaux réhabilités (selon la température et l'oiseau)

Nous vous attendons en grand nombre lors de cette journée spéciale de l'Halloween. Le coût d'entrée est de 18 \$ par adulte, de 13 \$ par enfant de 5 à 12 ans et gratuit pour les 4 ans et moins. Attention, la réservation en ligne est OBLIGATOIRE (nombre de places limitées pour la journée). N'oubliez pas votre couvre-visage pour profiter au maximum de cette chouette journée halloweenesque! Pour plus de détails sur l'événement, visitez le site www.ugrop.gc.ca.

À propos

Chouette à voir! est le site d'interprétation de l'UQROP, organisme sans but lucratif voué à la sauvegarde des oiseaux de proie du Québec, qui émerveille les visiteurs depuis plus de 20 ans. Sa mission est d'œuvrer à la conservation des oiseaux de proie et de leurs habitats naturels. Avec le site d'interprétation Chouette à voir! et les animations faites dans les écoles ainsi que devant grand public,





l'UQROP informe et sensibilise les gens à propos des oiseaux de proie. *Chouette à voir!* est situé au 875, rang Salvail Sud à Saint-Jude.



La chouette question autour de...

Réponse à :

« L'automne, c'est le temps de la migration des oiseaux vers le sud. Quel est le record de la plus grande distance parcourue par un oiseau?»

La sterne arctique serait l'oiseau qui fait la plus longue migration dans le monde animal en se rendant en Antarctique depuis le Groenland.

SARCA - FAIRE UNE LIMONADE AVEC SE CARRIÈRE



L'automne 2020 n'est définitivement pas une copie de 2019. Malgré l'apparition de belles couleurs dans les arbres, les répercussions de la COVID-19 se font ressentir sur plusieurs niveaux et tout particulièrement sur le plan professionnel. Cette pandémie a assurément affecté le monde de l'emploi, que ce soit en augmentant la charge de travail de certaines personnes (pensons au domaine de la santé) ou par l'arrêt complet des activités de certaines entreprises (par exemple le tourisme international).

Si vous êtes dans l'une de ces situations et que vous en êtes éprouvés, pourquoi ne pas profiter de ce moment pour utiliser les citrons que la vie vous a offerts pour en faire une bonne limonade? En d'autres mots, peut-être que ce bouleversement peut vous amener à vous questionner sur vos aspirations, vos objectifs, sur qui vous êtes et même passer à l'action vers un changement positif.

Effectuer un changement de carrière n'est pas nécessairement synonyme de tout recommencer à zéro ou de mettre sa vie familiale, personnelle et professionnelle sur pause. Plusieurs options et services peuvent vous être proposés, pensons à la reconnaissance des acquis, à la formation à distance ou à la formation en milieu de travail. La première étape à franchir est de prendre un moment de réflexion.

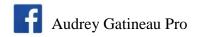
Les conseillers des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous accompagner dans ce processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

SARCA

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca 450 773-8401, poste 6731







Messages

Service régional de prévention incendie







La municipalité de Saint-Jude et le Service régional de prévention des incendies avisent les propriétaires de bâtiments comme les immeubles d'habitation, commerces, industries, écoles, centres de la petite enfance et résidences de personnes âgées que des visites d'inspection sont présentement en cours sur notre territoire.

Lors de cette inspection annuelle, monsieur Guylain Lambert, préventionniste, vérifie la sécurité incendie des bâtiments ainsi que les équipements de protection incendie.

Un rapport est ensuite délivré au propriétaire et si nécessaire, des correctifs sont demandés, en lien avec la réglementation en vigueur.

Soyez assurés que les consignes concernant la COVID-19 sont respectées par le Service régional de prévention incendie.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Lambert au 450 774-3127.







Messages





Soyez à l'abri de l'impôt.

Peu importe les gains que vous réalisez, l'important est de les conserver. Nous pouvons vous aider à réaliser des économies d'impôt en analysant les répercussions fiscales dans tous les aspects de votre situation financière, de la gestion du risque et à l'assurance, aux placements et à la planification successorale. Ensemble, nous élaborerons une stratégie complète pour optimiser votre valeur nette et réduire votre fardeau fiscal.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.



Investissement | Retraite | Fiscalité | Succession | Assurance

Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante Itée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4e etage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur: 450.250.0722 | Cell: 450.502.4744



olheureux@assante.com





FERMETURE DES ÉCOCENTRES POUR L'HIVER



Les écocentres sont ouverts de 8h30 à 16h30 et ils fermeront le dimanche 29 novembre 2020.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La semaine québécoise de réduction des déchets se déroulera du **17 au 25 octobre 2020**. Découvrez des conseils et des astuces pour vous aider à réduire vos déchets et consommer autrement. Consultez le site Internet: https://sqrd.org/des-idees-pour-mieux-reduire/



POPOTES ROULANTES



Le Centre de bénévolat de St-Hyacinthe a maintenu son service de popote roulante, malgré la pandémie. C'est un service qui s'adresse à tous les aînés. Vous pourrez profiter d'un menu varié qui est imprimé à l'avance. Les repas vous sont livrés à domicile, au coût de 7.25 \$.

Pour information: M. Robert Perreault (450) 792-2270

Pour inscription: Mme Claudette Duhamel (450) 773-4966 poste 35

COMPTEUR D'EAU

Veuillez noter que l'inspecteur municipal procèdera à la lecture des compteurs d'eau au mois d'octobre ou au mois de novembre. La lecture se fait à partir du compteur extérieur, donc il n'est pas nécessaire qu'il entre à l'intérieur des bâtiments.



Si vous êtes absent, l'employé laissera un carton; nous vous demandons de téléphoner au bureau municipal au (450) 792-3855, poste 8004.

PAIEMENT INTERAC MAINTENANT DISPONIBLE



Nous vous informons que la Municipalité a maintenant une machine interac au bureau municipal. Vous pourrez payer vos taxes municipales, votre permis, une réservation de salle, etc.





LES CENDRES NE VONT JAMAIS DANS LES BACS

Les cendres ne sont pas acceptées dans <u>aucun bac puisqu'elles</u> <u>représentent un risque trop élevé.</u> Chaque année, plusieurs incendies sont causés par des cendres chaudes déposées dans les bacs, certains allant même jusqu'à occasionner des pertes de vie humaine. Elles demeurent chaudes pendant plusieurs jours après leur combustion.

Pour éviter un drame, il suffit de les déposer sur une surface incombustible dans une chaudière métallique recouverte d'un couvercle et d'attendre qu'elles soient complètement refroidies avant d'en disposer sur le terrain. Pour activer le processus de refroidissement, il est recommandé de les brasser à quelques reprises.



RAMONAGE DES CHEMINÉES



La municipalité de Saint-Jude désire vous informer qu'elle met à la disposition des citoyens des brosses de ramonage de cheminée. Vous pouvez vous les procurer au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Ce service est offert gratuitement.

EXTINCTEURS

N'oubliez pas de faire vérifier vos extincteurs régulièrement. La municipalité offre gratuitement, aux citoyens de Saint-Jude, un service d'entretien et un remplissage pour les extincteurs des résidences. Il suffit simplement d'apporter votre extincteur au bureau municipal, aux heures d'ouverture. Par contre, des frais au propriétaire peuvent être appliqués si des tests hydrostatiques sont nécessaires ou le remplacement des pièces défectueuses.









INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES

Il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité de Saint-Jude entre minuit et 7h00, du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement. La présente interdiction est levée pour les dates suivantes : 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier. Cependant, il est interdit de stationner en tout temps sur la rue St-Pierre entre les rues Cusson et du Centre.



RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE CIVISME - CHIEN



Depuis ce printemps, nos petits amis de l'école Aux Quatre-Vents utilisent les espaces verts situés entre l'église et la maison des jeunes, ainsi que le parc Elphège Filiatrault. Ces espaces verts permettent à l'école d'offrir du temps de jeu extérieur à l'ensemble des enfants.

Toutefois, il a été porté à notre attention que beaucoup d'excréments de chiens rendent ces moments de jeu moins agréables pour les enfants. Avoir un chien, c'est accepter de respecter les règles élémentaires de civisme. Veuillez svp ramasser les excréments de votre chien à l'aide d'un sac ou d'un récipient et en disposer proprement.

Merci de nous aider à offrir un espace de jeu propre et agréable pour les enfants!

TÉLÉTRAVAIL - SERVICE D'URBANISME

Afin de prévenir la propagation du virus et en mesures préventives, l'inspectrice en bâtiment de la Municipalité de Saint-Jude fera du télétravail les lundis et vendredis. Il est possible de la contacter par courriel à inspecteurstjude@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au (450) 792-3855 poste 8004. Madame Nault prendra ses messages dans la journée du lundi et du vendredi.

Afin de rejoindre les employés municipaux, nous vous demandons de privilégier les courriels et les appels téléphoniques pour limiter votre visite au bureau municipal. Il est également possible de déposer un paiement de taxes (chèque) ou autres dans la boite aux lettres près de la porte du bureau municipal.

Soyez assurés que nous ferons un suivi de votre demande dans les plus brefs délais.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

eletrovoil

VOS SÉRIES PRÉFÉRÉES PASSENT EN MÊME TEMPS? Pas de problème!

Enregistrez jusqu'à 6 chaînes en simultané et visionnez vos enregistrements plus tard!











5950, rue Martineau Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6

T 450 796-4006 • F 450 796-4010 phamacie.jrichard@accespharma.ca www.accespharma.ca













Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

SERVICE DE VOYAGEMENT

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.

Service aller-retour

579 489-0102

Jacques Beaudoin





Me Marie-Hélène Archambault, LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137 Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **Tél.: (450) 787-3133**





Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions











Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions







Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances





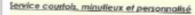






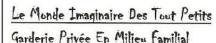
PME Comptabilité Plus Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers Service des poies et remises Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc Outils de gestion sur mesure Déclarations d'impôts



P57, 6^{the} rang, St-Jude, Qc, JÖH 1P0 léléphone at télécopleur **450-792-3922** Courriet : <u>proecomptobliteplus@hofmall.co</u>m







Éducatrice Privée à la petite enfance Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR! Saint-Jude, Qc JoH 1PO 450-792-2180















Plan d'aménagement paysager Consultation horticole Installation d'éclairage paysager

450 792-2454

info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.



PLANTS DE FLEURS ET DE LÉGUMES CORBEILLES DE FLEURS TOMATES DE SERRES



837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264





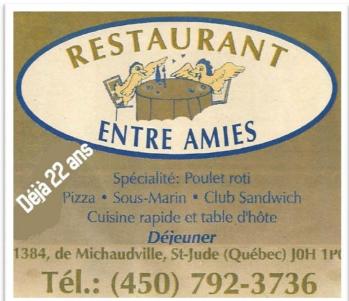


















1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9 Bur.: 450-252-8888 • Fax: 450-774-4274

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions





BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS!



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Valérie Lambert, présidente des loisirs, va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité. Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidants	+60.00 \$	+60.00 \$



Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

 M. Sylvain Lafrenaye
 (450) 792-3864
 M. Maxim Bousquet
 (450) 230-1554

 M. Francis Grégoire
 (450) 792-2024
 M. Marco Beaudry
 (450) 278-4636

 Mme Anolise Brault
 (450) 792-2391
 Mme Annick Corbeil
 (450) 501-9067

ASSEMBLÉE DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendront à 20 h et auront lieu aux dates suivantes : 2 novembre - 7 décembre 2020.

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale

Dominique Plouffe, directrice générale adjointe

Pascale Brouillard, commis de bureau

David Jacob, inspecteur municipal

Laurence Nault, inspectrice en bâtiment (urbanisme et émission des permis)

Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.

Maxime Girard, coordonnateur en loisirs

Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur <u>rendez-vous</u> pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

Suivez-nous sur

Facebook

BUREAU MUNICIPAL

940, rue du Centre Adresse: Téléphone : (450) 792-3855 Télécopieur : (450) 792-3828

Courriel: munstjude@mrcmaskoutains.gc.ca

Site internet: www.saint-jude.ca

lundi au vendredi: 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

1427 rue Ste-Catherine

9-1-1

Directeur intérimaire: M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse de la caserne :

922, rue du Centre Adresse:

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 930, rue du Centre

Téléphone: (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

926, rue du Centre Adresse:

Téléphone: (450) 792-3855 poste 8005 Courriel: biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

1426, rue Saint-Pierre Adresse:

Téléphone: (450) 250-2488

mdi4vents@hotmail.com Courriel:

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

931, rue Saint-Édouard Adresse:

(450) 792-3943 Téléphone: Pierre Cordeau curé:

FADOQ

Adresse: 930, rue du Centre Téléphone: (450) 250-2485 Télécopieur: (450) 924-0953

Courriel: info@fadoqstjude.com www.fadogstjude.com Site internet:

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse: 1441, rue Saint-Pierre (450) 773-0260 Téléphone:

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse: 405, rue Principale Téléphone: (450) 792-3266

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30

lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30

jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse: 938, rue du Centre, Saint-Jude

Téléphone: (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

Tous vos articles devront nous parvenir pour le <u>1^{er} de chaque mois avant 16 h</u>au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendezvous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise

(450) 774-6952

1-844-774-6952 (sans frais) www.contactry.gc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

(450) 774-2350

www.regiedesdechets.gc.ca

Dépôt des matières recyclables

1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

(450) 773-8401 www.cssh.gc.ca

MRC Maskoutains

(450) 774-3141

www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

(450) 774-8810

mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

(450) 774-3173

tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc

(450)792-2001

Réseau Internet Maskoutain

(450) 250-5050

www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2020

1er versement : 1er mars 2020

2e versement: 1er juin 2020

3^e versement : 1er septembre 2020



